Renault-Cléon : débrayage massif pour les salaires

mardi 12 février 2008, par LENORMAND Renaud (Date de rédaction antérieure : 7 février 2008).

Le débrayage sur les salaires a été fortement suivi à l'usine Renault de Cléon (Seine-Maritime) où, face aux dividendes versés aux actionnaires, la nécessité d'un autre partage gagne du terrain.

Mardi 29 janvier, 900 à 1 000 salariés – sur les 4 700 de l'établissement Renault de Cléon – ont participé à un premier débrayage pour peser sur la « négociation » annuell sur les salaires, dans le cadre d'une journée d'action sur tous les sites Renault. À Cléon la CGT préparait cet arrêt de travail depuis le début janvier, en menant une campagn très active autour de deux mots d'ordre : *« Plus un seul salaire inférieur à 1 500 euros net »* et *« 300 euros mensuels net pour tous »*

La CGT a multiplié les explications pour légitimer ces revendications. D'abord, auprès des centaines de jeunes embauchés entre 1999 et 2005, travaillant dans les secteurs de la fabrication, où ils gagnent, lorsqu'il n'y a pas de prime, moins de 1 500 euros net par mois. Ensuite, auprès de l'ensemble des salariés de l'usine, en rapportant le coût de ces revendications aux dividendes que Renault reverse à ses actionnaires ou aux profits accumulés chaque année. Ainsi, la CGT a chiffré que 300 euros net de plus par mois coûterait à l'entreprise – cotisations sociales comprises – un peu plus de 211 millions d'euros pour 41876 salariés. Cela représente moins du tiers des 716 millions d'euros de dividendes versés aux actionnaires en 2007. Des dividendes qui progressent de plus de 30 % par an, alors que les augmentations de salaires n'évoluent qu'entre 1,6 % et 2,1 % par an !

La direction a diffusé au personnel une *« feuille d'information »* expliquant que, *« si le droit de grève est un droit pour tous, il ne peut se pratiquer qu'en connaissance de la situation et pas au nom de propos idéalistes ou démagogiques »*. Des propos qui ne visaient pas, évidemment, l'engagement du PDG, Carlos Ghosn, de garantir une croissance de 150 % du dividende par action, entre 2005 et 2009 !

Dire, pour autant, que le millier de salariés qui a débrayé adhère aujourd'hui aux revendications de la CGT de Cléon serait trop rapide, car la mobilisation n'en est encore qu'à ses balbutiements et le travail d'explication doit se poursuivre. Mais la mobilisation a montré que ces revendications, qui posent le problème d'une autre répartition des richesses accumulées dans l'entreprise, ne constituaient un obstacle, ni à la mise en mouvement des salariés, ni à l'unité syndicale chère aux travailleurs. Le 29 janvier, toutes les organisations syndicales du site de Cléon – exceptée la CGC – ont appelé à la grève et manifesté ensemble dans les ateliers, chacune d'elle prenant la parole pour défendre sa propre plateforme revendicative.

Le principe d'un nouvel arrêt de travail avant le 15 février – date de la prochaine réunion centrale sur les salaires – a été voté par les grévistes. Un appel dont s'est ensuite désolidarisée la CFDT, au prétexte qu'elle voudrait d'abord connaître les propositions de la direction générale pour 2008.

P.-S.

* Paru dans Rouge n° 2238 du 7 février 2008.